



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace

**Assemblée Générale de l'Ariena**

vendredi 23 mai 2014

L'Ariena souhaite remercier ses partenaires publics et privés pour leur soutien aux actions d'éducation à la nature et à l'environnement menées par les associations en Alsace et notamment :

- la Région Alsace et les Conseils généraux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin dans le cadre de la politique concertée d'éducation à la nature et à l'environnement mise en oeuvre en Alsace,
- les services de l'Etat (DREAL, Rectorat de Strasbourg, DRJSCS),
- les établissements publics (Agence de l'eau Rhin Meuse, Ademe, etc.),
- les communautés d'Agglomération, syndicats mixtes, communautés de communes et communes partenaires du réseau Ariena,
- les entreprises et fondations partenaires de l'Ariena et du réseau Ariena, dont notamment en 2013 : ALCOA, EDF, Weleda, Lyonnaise des eaux Grand Est,
- les nombreux partenaires associatifs de l'Ariena et de son réseau (SARA-CPCA, CRAJEP, Alsace Active, Ceméa, UFCV, etc.),
- les partenaires transfrontaliers de l'Ariena et de son réseau, dont notamment en 2013 : Ökologiestation Lahr, Ökostation Freiburg, Trinationalen Umweltzentrum, NaturErlebnisZentrum Wappenschmiede, ANU Baden Würtemberg e.V., Forstliches Bildungszentrum Karlsruhe, Pädagogisches Landesinstitut Rheinland Pfalz, Landeszentrale für Umweltaufklärung, Naturschutzfonds Baden Würtemberg, Ministerium für Umwelt, Klima und Energiewirtschaft Baden Würtemberg.

## Sommaire

---

<b>Introduction</b>	p. 3
Répartition des activités et origine des financements	p. 4
L'équipe bénévole et salariée	p. 4
Présentation des instances statutaires de l'Ariena	p. 5
<b>1. Coordonner l'action régionale</b>	p. 6
1.1. Soutenir le fonctionnement associatif de l'Ariena et de ses membres	p. 6
<b>Zoom</b> : Des statuts rénovés et un règlement intérieur en cours d'actualisation	
1.2. Animer le réseau	p. 7
1.3. Accompagner les membres du réseau	p. 7
1.4. Connaître, évaluer et communiquer nos actions	p. 8
<b>2. Agir avec les territoires</b>	p. 9
2.1. Développer les projets d'éducation à la nature et à l'environnement dans les territoires	p. 9
2.2. Développer l'éducation à la nature et à l'environnement dans les politiques publiques territoriales	p. 10
2.3. Elargir l'horizon avec tous les contributeurs de l'éducation à la nature et à l'environnement	p. 10
2.4. Participer aux dispositifs nationaux et transfrontaliers	p. 10
<b>Zoom</b> : Associations – Entreprises : la relation au naturel !	p. 11
<b>3. Favoriser la professionnalisation et l'ouverture à tous les publics</b>	p. 12
3.1. Agir auprès de tous les publics	p. 12
3.2. Former les acteurs du réseau de l'ENE	p. 13
<b>Zoom</b> : 20 ans de formation professionnelle à l'Ariena !	p. 14
3.3. Concevoir et gérer les supports pédagogiques d'ENE	p. 14

## Edito

S'engager au sein d'une association telle que l'Ariena est une gageure que je découvre au fil des réunions de travail et des réunions institutionnelles.

En prise avec le réel, je prends conscience de la multiplicité, de la diversité des tâches et des dossiers traités par une équipe salariée dynamique et compétente et un Conseil d'Administration présent et impliqué.



L'enjeu est de poursuivre les lignes directrices tracées et aussi d'en ouvrir de nouvelles dans le respect de textes fondateurs qui ont fait l'objet d'une rénovation. Nos statuts, revus et adoptés en 2013, clarifient et redéfinissent la répartition des membres dans les différents collèges. En préconisant de nommer un Président et un Trésorier représentants d'associations au sein du CA, ces statuts garantissent des relations réglementaires avec les collectivités et les services de l'État.

En 2013 le projet Interreg "Une Nature, deux langues, un réseau" arrive à sa fin après trois années d'échanges de pratiques, d'ouvertures de partenariats, de projets scolaires, de formation et de réalisation de supports pédagogiques bilingues. Il a été financé par des fonds européens et des partenaires allemands et français. Porteurs de ce projet en coopération avec l'Ökologiestation de Lahr, il nous incombe de permettre aux dynamiques créées de se poursuivre. Dans cet esprit nous avons proposé d'inscrire au Contrat de Plan Etat Région le projet de création d'un pôle de ressources pédagogiques régional et transfrontalier au sein de l'Ariena.

Afin d'assumer au mieux nos missions nous aspirons à retrouver un effectif en adéquation avec nos tâches et réfléchissons avec nos partenaires financiers à la meilleure solution concernant nos futurs locaux.

2013 a été l'année des bilans. L'examen approfondi par un expert financier de deux structures labellisées CINE du réseau a mis en évidence les effets des difficultés économiques conjoncturelles sur la gestion d'équipements et une activité éducative non lucrative.

Suite à une préconisation de la Commission Label, les structures CINE seront dotées en 2014 d'un dispositif de gestion analytique qui va au delà de la réglementation comptable associative. Celui-ci leur donnera à terme une meilleure lisibilité de la réalité économique de leurs actions, de la répartition de leur temps de travail et leur permettra ainsi de dégager des mesures de gestion adéquates à chaque situation.

Notons que ce bilan, réalisé par un regard extérieur à nos structures, a par ailleurs mis en évidence la qualité du travail réalisé par les associations, la grande implication des salariés et des administrateurs bénévoles, mais également la disparité des situations budgétaires. Nous parions sur l'appui des collectivités afin de permettre aux structures du réseau de poursuivre leurs missions auprès du public alsacien.

2013 a aussi été marquée par les 20 années de la formation. Dès 1993, l'Ariena a proposé une formation volontaire au "Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur" et une formation professionnelle au "Brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire" avec une option "Nature et environnement".

Cette formation est issue d'un partenariat avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et le Conseil Régional d'Alsace comme principal financeur.

Le niveau de compétence des salariés du réseau et le taux d'embauche des personnes formées nous permettent de saluer l'efficacité de la formation. Elle contribue à garantir des interventions professionnelles de qualité de la part des structures du réseau.

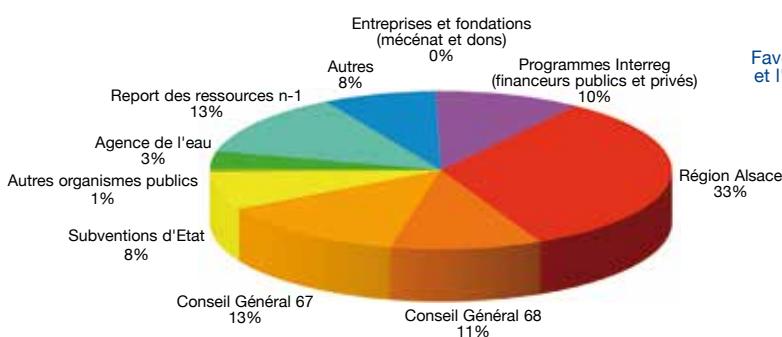
Je tiens enfin à remercier l'ensemble de nos partenaires publics et privés sans lesquels notre mission d'utilité publique ne serait pas réalisable. Leur participation institutionnelle, financière et technique caractérise parfaitement la culture du partenariat développée en Alsace au sein du réseau Ariena.

Anne-Marie SCHAFF  
Présidente de l'Ariena

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Anne-Marie Schaff".

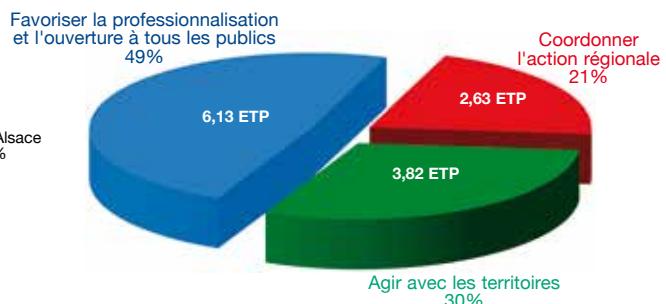
## Répartition des activités et origine des financements

### Répartition du budget 2013 de l'Ariena selon les financements



### Répartition des secteurs d'activités de l'Ariena en 2013

(selon le temps de travail - 12,58 ETP)



## L'équipe bénévole et salariée

Depuis sa création en 1977, le projet de l'Ariena est porté par les administrateurs bénévoles qui indiquent le cap à suivre, tout en veillant au respect de l'objet, des valeurs et du projet associatif. Représentants d'associations, de collectivités et d'instances régionales, ils mettent en œuvre le projet régional de l'Ariena en s'appuyant sur les compétences de son équipe salariée. Cette complémentarité et la répartition des rôles entre bénévoles et salariés contribuent au bon fonctionnement et à la dynamique impulsée par l'Ariena. Cette dernière s'en nourrit d'ailleurs au quotidien pour mener à bien sa mission principale qui vise à maintenir la vitalité de son réseau associatif.

En 2013, les effectifs salariés ont diminué par rapport à 2012 (-1,15 ETP) et s'élèvent actuellement à 12,58 ETP. A noter dans les derniers mouvements de l'équipe salariée, le départ en 2013 de Philippe LUDWIG et celui de Francine ANNAHEIM, partie en retraite après 29 ans de contribution aux missions de secrétariat à l'Ariena, où elle accueilli et renseigné autant de générations de jeunes tant dans le cadre des animations que de la formation d'animateurs



nature. Nous l'en remercions chaleureusement ! Elle a été remplacée par Brigitte ZIRGEL, embauchée en CDI. L'Ariena accueille également depuis le 1er mars 2014 Pierre BICHWILLER, volontaire en Service Civique pour une mission de 6 mois de reportage photo au sein du réseau.



### Coordonnées de l'équipe de l'Ariena au 1<sup>er</sup> avril 2014

Adresse générale de l'Ariena : [info@ariena.org](mailto:info@ariena.org)

Direction	Elisabeth Lesteven	03 88 58 38 49	direction@ariena.org
Administration, logistique, entretien	Brigitte Zirgel Maria Vidal	03 88 58 33 87	<a href="mailto:brigitte.zirgel@ariena.org">brigitte.zirgel@ariena.org</a>
Gestion, comptabilité	Roselyne Gitter Anita Schweitzer	03 88 58 38 45 03 88 58 38 45	<a href="mailto:comptabilite@ariena.org">comptabilite@ariena.org</a> <a href="mailto:anita.schweitzer@ariena.org">anita.schweitzer@ariena.org</a>
Accompagnement du réseau, partenariats, communication	Olivier Duquénois Céline Langlais Cyril Leroy Pierre Bichwille	03 88 58 33 86 03 88 58 38 56 03 88 58 38 46 03 88 58 38 56	<a href="mailto:olivier.duquenois@ariena.org">olivier.duquenois@ariena.org</a> <a href="mailto:celine.langlais@ariena.org">celine.langlais@ariena.org</a> <a href="mailto:cyril.leroy@ariena.org">cyril.leroy@ariena.org</a> <a href="mailto:pierre.bichwille@ariena.org">pierre.bichwille@ariena.org</a>
Formation	Blandine Bidault Fabio Bortolin	03 88 58 38 55 03 88 58 38 55	<a href="mailto:formation@ariena.org">formation@ariena.org</a> <a href="mailto:fabio.bortolin@ariena.org">fabio.bortolin@ariena.org</a>
Appui aux projets de sensibilisation des jeunes publics	Yann Delahaye Mathieu Hilaire	03 88 58 38 47 03 88 58 38 47	<a href="mailto:yann.delahaye@ariena.org">yann.delahaye@ariena.org</a> <a href="mailto:mathieu.hilaire@ariena.org">mathieu.hilaire@ariena.org</a>
Appui aux projets de sensibilisation des adultes et aux projets transfrontaliers	Corinna Buisson Hélène Bastian	03 88 58 33 81 03 88 58 38 44	<a href="mailto:corinna.buisson@ariena.org">corinna.buisson@ariena.org</a> <a href="mailto:helene.bastian@ariena.org">helene.bastian@ariena.org</a>
Partenariat Education nationale	Patrick Barbier Emmanuel Claerr	03 88 58 38 47	<a href="mailto:education.nationale@ariena.org">education.nationale@ariena.org</a> <a href="mailto:collegelycee@ariena.org">collegelycee@ariena.org</a>

## Instances statutaires de l'Ariena au 4 avril 2013

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ARIENA

#### Membres de droit

Conseil régional d'Alsace – Monique JUNG  
Conseil régional d'Alsace – Lilla MERABET  
Conseil régional d'Alsace – Jean-Marc RIEBEL  
Conseil régional d'Alsace – Pascale Cléo SCHWEITZER  
Conseil général du Bas-Rhin – Rémi BERTRAND  
Conseil général du Bas-Rhin – Freddy ZIMMERMANN  
Conseil général du Bas-Rhin – Gérard SIMLER  
Conseil général du Bas-Rhin – Pierre BIHL  
Conseil général du Bas-Rhin – Pierre GSELL  
Conseil général du Bas-Rhin – Frédéric HILBERT  
PNRBV – Philippe GIRARDIN / Christine LHEUREUX  
PNRVN – Hubert WALTER / Béatrice WACKER  
CÉSER-Alsace – Annick de MONTGOLFIER  
CÉSER-Alsace – Dominique STEIGER  
Alsace nature – Anne-Marie SCHAFF

#### Membres actifs

##### Collège CINE

Petite Camargue Alsacienne – Chantal BOISSAYE / Michel SAMSO  
Maison de la nature du Sundgau – Daniel DIETMANN  
Le Moulin de Lutterbach – Henri JENN / Bernard SIGRIST  
Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale – Clément RENAUDET  
Strasbourg Initiation Nature Environnement – Frédéric DECK  
Atouts Hautes-Vosges – Patrick FOLTZER

##### Autres membres actifs

Alter Alsace Energies – Christophe HARTMANN  
GEPMA – Bruno ULRICH  
Les Piverts – Emmanuel POLEWIACK / Joseph ROSSLER  
LPO Alsace – Mado WEISSGERBER-SIGEL

#### Membres associés

AGF – Bernard WINDENBERGER  
Conservatoire des Sites Alsaciens – Théo TRAUTMANN  
PEP Alsace – Fernand VANOBBERGHEN  
OCCE 67 – Jean-Claude RODRIGUEZ / Dominique KLEIN

#### Membres invités permanents

DREAL Alsace – Maryse LUXEREAU  
Rectorat – Emmanuel CLAERR

#### Invités

DRJSCS : Myriam CHAMPEAU  
Services de la Région Alsace : Lionel GRESSE  
Services du Conseil général du Bas-Rhin : Fabrice LEVRESSE  
Services du Conseil général du Haut-Rhin : Philippe MERCKLÉ

#### Bureau Ariena

##### Présidente

Anne-Marie SCHAFF - Alsace nature

##### Vice-Présidents

Monique JUNG - Conseil régional d'Alsace  
Pierre BIHL - Conseil général du Haut-Rhin

##### Trésorier

Bruno ULRICH - GEPMA

##### Secrétaire

Bernard WINDENBERGER - AGF

##### Membres

Patrick FOLTZER - Atouts Hautes-Vosges  
Clément RENAUDET - Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale  
Lilla MERABET - Conseil régional d'Alsace  
Freddy ZIMMERMANN - Conseil général du Bas-Rhin

##### Invités

Lionel GRESSE - Services de la Région Alsace  
Fabrice LEVRESSE - Services du Conseil général du Bas-Rhin  
Philippe MERCKLÉ - Services du Conseil général du Haut-Rhin

### Commission d'Agrément de l'Ariena

#### Groupe délibératif

Anne-Marie SCHAFF - Alsace nature  
Lilla MERABET - Conseil régional d'Alsace  
Freddy ZIMMERMANN - Conseil général du Bas-Rhin  
Pierre BIHL / Pierre GSELL - Conseil général du Haut-Rhin  
Chantal BOISSAYE - Petite Camargue Alsaciennes  
Fernand VANOBBERGHEN - PEP Alsace

#### Groupe consultatif

Lionel GRESSE - Services de la Région Alsace  
Fabrice LEVRESSE - Services du Conseil général du Bas-Rhin  
Philippe MERCKLÉ - Services du Conseil général du Haut-Rhin  
Emmanuel CLAERR - Rectorat  
Maryse LUXEREAU - DREAL Alsace  
Myriam CHAMPEAU - DRJSCS Alsace

### Commission Label de l'Ariena

#### Groupe délibératif

Anne-Marie SCHAFF - Alsace nature  
Monique JUNG - Conseil régional d'Alsace  
Freddy ZIMMERMANN - Conseil général du Bas-Rhin  
Pierre BIHL / Pierre GSELL - Conseil général du Haut-Rhin  
Bernard SIGRIST - Le Moulin de Lutterbach  
Patrick FOLTZER - Atouts Hautes-Vosges  
Emmanuel CLAERR - Rectorat  
Maryse LUXEREAU - DREAL Alsace  
Myriam CHAMPEAU - DRJSCS Alsace

#### Groupe consultatif

Lionel GRESSE - Services de la Région Alsace  
Fabrice LEVRESSE - Services du Conseil général du Bas-Rhin  
Philippe MERCKLÉ - Services du Conseil général du Haut-Rhin

### Commission Prospective pour l'éducation à l'environnement en Alsace

#### Groupe délibératif

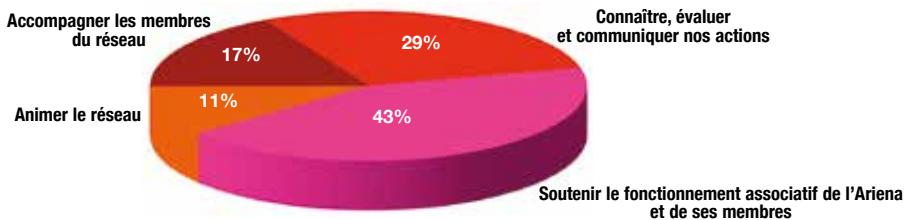
Anne-Marie SCHAFF - Alsace nature  
Lilla MERABET - Conseil régional d'Alsace  
Freddy ZIMMERMANN - Conseil général du Bas-Rhin  
Pierre BIHL / Pierre GSELL - Conseil général du Haut-Rhin  
Annick de MONTGOLFIER - CÉSER Alsace  
Bruno ULRICH - Représentant de l'Ariena au CÉSER Alsace  
Chantal BOISSAYE - Petite Camargue Alsacienne  
Patrick FOLTZER - Atouts Hautes-Vosges  
Jean-Claude RODRIGUEZ - OCCE 67  
Emmanuel POLEWIACK - Les Piverts  
Emmanuel CLAERR - Rectorat  
Maryse LUXEREAU - DREAL Alsace  
Myriam CHAMPEAU - DRJSCS Alsace

#### Groupe consultatif

Lionel GRESSE - Services de la Région Alsace  
Fabrice LEVRESSE - Services du Conseil général du Bas-Rhin  
Philippe MERCKLÉ - Services du Conseil général du Haut-Rhin

# 1. Coordonner l'action régionale

## Répartition des actions de coordination de l'action régionale en 2013 (selon le temps de travail - 2,63 ETP)



Dans sa mission régionale de coordination des acteurs de l'éducation à la nature et à l'environnement, l'Ariena accompagne et soutient son réseau associatif en développant des outils et services tels que l'appel à projets, la formation, l'animation de dispositifs pédagogiques, la veille relative aux sources de financements, etc. Les missions d'accompagnement du réseau sont en forte croissance : soutien à la vie associative, accompagnement administratif, financier, juridique, représentation, construction de nouveaux partenariats, etc.

En 2013, le lancement d'un nouveau cycle de labellisation des CINE (2013-2018) et les modifications statutaires validées en Assemblée générale extraordinaire, ont également permis à l'Ariena de prendre en compte l'évolution de son réseau en actualisant les conditions d'agrément et les différentes catégories de membres.

### 1.1. Soutenir le fonctionnement associatif de l'Ariena et de ses membres



#### Une vie statutaire riche

La vie statutaire de l'Ariena a été dense en 2013. En début d'année s'est achevée la procédure de renouvellement et d'attribution du label CINE<sup>1</sup>, qui, grâce au travail de la Commission Label (réunie les 7 février, 28 février et 12 mars), a permis le renouvellement du label de 8 associations pour six années, ainsi que la nouvelle labellisation, pour trois ans, de la Grange aux Paysages (voir carte en dernière page de ce rapport).

Par ailleurs, la Commission d'Agrément a poursuivi le travail engagé en 2012 sur la révision des statuts et du règlement intérieur de l'association (elle a tenu trois réunions, les 13 mai, 27 août et 25 novembre 2013). L'ensemble des travaux de la Commission Label et de la Commission d'Agrément ont été suivis et validés par le Conseil d'administration qui s'est réuni à quatre reprises (les 12 mars, 13 mai, 13 juin et 16 octobre 2013).

Une première Assemblée Générale ordinaire, organisée à Munchhausen dans les locaux de la Maison de la nature du Delta de la Sauer, a permis de présenter les rapports d'activités et financier de l'année 2012. Une Assemblée générale extraordinaire s'est ensuite tenue le 23 septembre

2013 à Sélestat, au cours de laquelle ont été présentés et validés les nouveaux statuts de l'Ariena (cf. zoom p.12). Elle a été suivie d'une Assemblée générale ordinaire qui a procédé à l'élection du nouveau Conseil d'administration, en accord avec les évolutions statutaires.

L'année 2013 a également été marquée par le renouvellement du projet pluriannuel de l'Ariena. D'abord abordé en équipe et avec la Présidente lors de deux temps de travail (4 et 14 juin), le nouveau projet pluriannuel de l'Ariena a ensuite été rédigé, puis discuté techniquement avec les trois grandes collectivités partenaires, avant d'être débattu et validé lors du CA de l'Ariena du 16 octobre 2013.



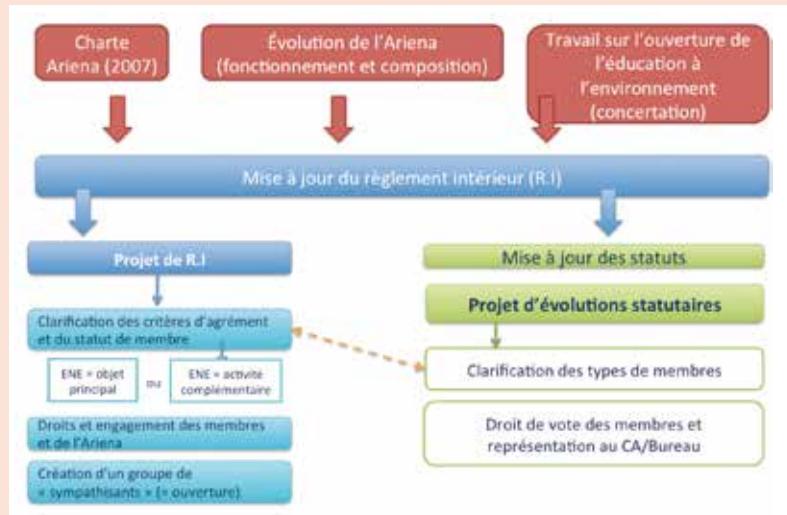
#### Une vie associative de réseau

Au cours de l'année 2013, l'Ariena a accompagné et rencontré plusieurs associations membres de son réseau, lors de réunions spécialement programmées ou au cours de leurs assemblée générale et conseils d'administration. Il s'agissait généralement de faire le point suite à des changements et évolutions importantes au sein des associations (nouveaux projets, changements dans les équipes, rapprochements avec le réseau sur des actions régionales).

## Des statuts rénovés et un règlement intérieur en cours d'actualisation

L'évolution de la composition et du fonctionnement de l'Ariena et de son réseau, les nouvelles demandes d'adhésion, le travail d'ouverture et de concertation avec d'autres partenaires, la mise en œuvre de la charte de l'Ariena rédigée en 2007 sont les différents facteurs qui ont conduit l'Ariena à entreprendre l'actualisation de ses statuts et de son règlement intérieur.

Les principales évolutions concernent la définition et la répartition des membres au sein des instances statutaires de l'Ariena, la sécurisation des relations entre les associations et les collectivités (par la désignation d'un président et trésorier issus des associations d'éducation ou de protection de l'environnement) ainsi que les modalités relatives au fonctionnement statutaire (convocation AG et CA, contrôle des comptes, etc.). L'actualisation du règlement intérieur de l'Ariena constitue l'étape suivante de cette démarche, dont s'est également saisie la Commission d'Agrément et qui devrait s'achever lors de l'Assemblée générale de l'Ariena, le 23 mai 2014.



## 1.2. Animer le réseau

### Des réunions de directeurs

L'Ariena anime deux fois par an une journée de travail avec l'ensemble des directeurs de son réseau. En 2013, ces réunions se sont tenues les 15 février et 15 novembre. Elles favorisent la dynamique et l'apprentissage du fonctionnement en réseau, permettent de faire émerger les besoins, de diffuser les informations, d'approfondir et d'ajuster collectivement les questions et projets de réseau (en 2013, les associations ont abordé par exemple la réforme des rythmes scolaires ou les actions vers les publics sensibles). Elles font également un lien régulier avec les orientations du Conseil d'Administration de l'Ariena et leur déclinaison technique avec l'ensemble du réseau.

### Des journées de rencontre, d'échanges pédagogiques et techniques entre animateurs



Les 6èmes rencontres annuelles entre les animateurs du réseau Ariena se sont déroulées les 31 janvier et 1er février 2013 à la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale, à Muttersholtz. Elles ont mobilisé 55

participants, dont les stagiaires en formation BPJEPS à l'Ariena. Le thème de ces rencontres était "Musique et son en éducation à l'environnement". Quatre intervenants ont apporté leur vision, leur approche du son et leur savoir-faire sous forme d'ateliers (chaque participant a pu participer à deux ateliers différents au cours des deux journées). En complément, certains animateurs du réseau ont proposé des ateliers d'échanges durant lesquels ils ont partagé leurs expériences en la matière. L'ensemble a permis aux animateurs de découvrir des approches pédagogiques, techniques et artistiques qu'ils pourront réinvestir dans des projets à venir.



### Des groupes de travail thématiques

L'Ariena propose et anime différents groupes de travail, répartis selon une entrée thématique ou par type de public, et mobilisés en fonction des besoins identifiés par le réseau et ses partenaires. Sont actuellement constitués 5 groupes de travail : "alimentation", "jardin", "éco-responsabilité", "publics adolescents" et "publics adultes".

## 1.3. Accompagner les membres du réseau

### Un appel à projets annuel régional

L'Ariena est le relais technique de l'appel à projets annuel et régional des trois grandes collectivités alsaciennes (en lien avec la DREAL Alsace) à destination des associations qui souhaitent développer des projets d'éducation à la nature et à l'environnement. Pour la troisième année consécutive, les associations y ont répondu en ligne. Au-delà d'un appui technique, l'Ariena conseille également les associations dans la manière de rédiger leur demande de subvention. L'ensemble des projets déposés constituent le "Programme de projets" qui regroupe annuellement une centaine de propositions d'actions et de démarches d'éducation à la nature et à l'environnement (29 associations ont déposé 98 projets pour 2014).

### Un rôle de conseil et soutien aux associations

Les missions d'accompagnement du réseau par l'Ariena ont pris une place croissante et concernent des domaines très variés. En 2013, l'Ariena a apporté son soutien au réseau sur différents aspects :

- recherche de financements, information sur les réglementations fiscales pour les associations
- consolidation des emplois (procédures de recrutement, convention collective, etc.)
- montage de projets concernant des publics moins soli-

licités et sur des thèmes émergeants (publics dits "sensibles", etc.)

- construction de partenariats publics ou privés (conventions, montage budgétaire, coopération inter-associatives, etc.)

- élaboration d'outils ou dispositifs pédagogiques locaux (appuis techniques et pédagogiques)

L'Ariena dispose également d'un agrément collectif pour l'accueil de volontaires en Service Civique dont bénéficient un certain nombre d'associations du réseau. A ce titre, elle centralise et coordonne les démarches en lien avec la DRJSCS<sup>1</sup>, référent régional de ce dispositif. Dans ce cadre et en partenariat avec la Maison de la nature du Sundgau, elle a organisé le 8 octobre 2013 une première formation dite "citoyenne" à destination des volontaires accueillis dans son réseau.



## 1.4. Connaître, évaluer et communiquer nos actions

### Une connaissance et un suivi de nos actions éducatives

Chaque année, l'Ariena recueille auprès de ses membres des données statistiques concernant leur activité de sensibilisation via l'outil "Tableau de Bord". Elle les analyse et les présente au cours de son assemblée générale, et lors des nombreuses présentations de l'action du réseau Ariena auprès de ses partenaires tout au long de l'année. En 2013, ces données ont également fait l'objet d'une présentation lors des "Rencontres Alsaciennes de l'Environnement" organisées par la Région Alsace. Une quarantaine d'associations membres fournissent actuellement ces données. La majorité d'entre elles s'est appropriée l'outil "Tableau de Bord" qu'elles utilisent pour évaluer leur taux d'activité en temps réel. L'Ariena envisage de se doter d'un nouveau logiciel pour lui permettre de compiler et d'extraire plus aisément ces données. Cela lui permettra d'optimiser l'utilisation des données et de répondre aux sollicitations en lien avec certains projets et partenariats. En effet, l'outil Excel, actuellement utilisé dans ce cadre, montre ses limites dans l'extraction des données collectées depuis 10 ans (environ 100 000 données sont recueillies chaque année).



### Une communication spécifique à travers les médias

Consciente de son manque de visibilité au niveau régional, l'Ariena s'est donnée pour objectif de développer ses relations avec les médias et notamment la presse quotidienne régionale. Un certain nombre de pistes ont été identifiées avec les deux quotidiens régionaux pour relayer son action et celle de son réseau. L'objectif de l'Ariena est de faire connaître l'action locale et individuelle de chaque association et l'action régionale collective du réseau.

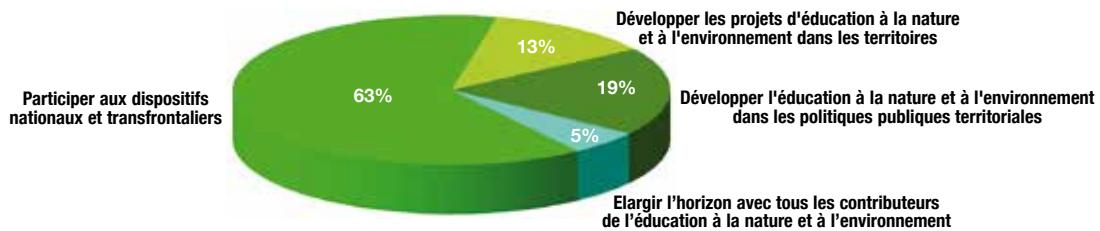
Par ailleurs, le partenariat avec la radio France Bleu Alsace se poursuit avec la participation de quatre CINE (Maison de la nature du delta de la Sauer et de l'Alsace du Nord, Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale, Atouts Hautes-Vosges et le Moulin de Lutterbach) qui, grâce à la mobilisation de bénévoles et salariés, animent chaque samedi et dimanche une chronique pour donner envie aux auditeurs de sortir découvrir la nature près de chez eux.

### Multimédia et diffusion de l'information

L'Ariena a décidé de refondre son site Internet, devenu obsolète compte tenu des évolutions des technologies de l'information et de la communication. Elle souhaite également utiliser et développer d'avantage les nouveaux outils interactifs afin de mettre en ligne les ressources pédagogiques qu'elle a conçues (cahiers, malles, etc.), tout en tenant compte des règles et évolutions liées aux droits d'auteur. Par ailleurs, elle continue d'informer par courriel les responsables associatifs des évolutions réglementaires et juridiques. Elle étudie également les autres possibilités existantes pour organiser l'envoi, la diffusion ou le partage de ces informations.

## 2. Agir avec les territoires

**Répartition des actions avec les territoires en 2013**  
(selon le temps de travail - 3,82 ETP)



L'action territoriale de l'Ariena s'appuie sur l'organisation de son réseau associatif, mais également sur le partenariat solide établi entre ce réseau et les trois grandes collectivités alsaciennes. Celles-ci, associées à l'Etat, permettent à l'Ariena de jouer pleinement son rôle de coordination des projets d'éducation à l'environnement en Alsace. L'année 2013 a ainsi permis à l'Ariena d'accompagner le développement des coopérations territoriales du réseau Ariena avec une grande diversité d'acteurs locaux, publics et privés. Des projets éducatifs s'élaborent sur des territoires en structuration ou trop peu pourvus en offre d'éducation à l'environnement (Bruche-Piémont 67, Hardt/Plaine d'Alsace 68).

Une ouverture territoriale s'affirme dans un programme transfrontalier ambitieux entre l'Alsace, le Bade-Wurtemberg et le Palatinat (2010-2013). Il a mobilisé de nombreux animateurs français et allemands et il préfigure la constitution d'un réseau d'éducation à l'environnement du Rhin Supérieur.

### 2.1. Développer les projets d'éducation à la nature et à l'environnement dans les territoires



© Daniel Dietmann / Mn du Sundgau

#### Avec les CINE, dans leur mission d'animation de territoire

Le travail d'accompagnement des CINE<sup>1</sup> s'explique par la volonté de structurer au niveau régional l'éducation à la nature et à l'environnement. Il s'agit de rendre plus efficace les actions d'ENE dans les territoires, grâce à ces pôles associatifs, relais territoriaux de l'Ariena et de la politique concertée d'éducation à l'environnement. Les structures labellisées CINE sont statutairement connectées à leur territoire (répartition des membres individuels, associatifs et publics par collèges). Elles ont ainsi pour mission de dynamiser ces territoires et de contribuer à l'articulation des projets entre eux, en lien avec l'Ariena.

Année de renouvellement du label CINE, 2013 aura été fortement dédiée à l'accompagnement des situations économiques, de gestion des activités et des compétences, de gestion financière, notamment à travers la mise en oeuvre d'une démarche comptable analytique. Elle aura également permis de poursuivre les travaux de coopération inter-CINE et avec l'ensemble du réseau Ariena, dans le

cadre des accords de coopération territoriale de labellisation (définition des territoires d'intervention et de coopération des CINE).

#### Avec l'ensemble du réseau Ariena et les acteurs publics locaux

En 2013, l'Ariena a par exemple travaillé avec plusieurs territoires qui ont mené de front l'action éducative de terrain et l'organisation territoriale de leur action.

- Dans les Vosges du Nord, le SYCOPARC a engagé une démarche de conventionnement et de liens structurels de coopération avec le CINE de la Grange aux Paysages l'association Les Piverts, la Maison de l'Eau et de la Rivière, le CINE du Delta de la Sauer, l'association Éthic Etapes - La Vie en Vert.
- Dans le territoire Bruche-Piémont, l'association "Maison de la nature Bruche Piémont" met en œuvre son nouveau projet éducatif avec des associations locales et des collectivités locales (Pays, Communauté de communes, etc.).
- Sur le territoire de la Hardt / Plaine du Rhin, le Conseil Général du Haut-Rhin, (propriétaire du nouveau Centre d'Hirtzfelden) et l'Ariena ont invité les communautés de communes Essor du Rhin et Centre Haut-Rhin et les associations locales à élaborer ensemble un projet d'association territoriale.

Ces accompagnements techniques, pédagogiques et méthodologiques ont pour objectif de garantir la cohérence et les synergies du réseau et d'apporter une attention particulière à l'élaboration des projets éducatifs et des projets d'équipements, à la mise en œuvre d'une gestion associative et financière maîtrisée, en lien avec le rôle régional de l'Ariena.

## 2.2. Développer l'éducation à la nature et à l'environnement dans les politiques publiques territoriales

### Projets associatifs et projets publics : la voie du partenariat

Grâce au maillage territorial du réseau Ariena, les coopérations publiques locales sont nombreuses et permettent la mise en œuvre de partenariats ambitieux en éducation à l'environnement, dans un souci d'optimisation des engagements publics financiers par les grandes collectivités alsaciennes et l'Etat. À titre d'exemple, ces projets s'inscrivent dans les politiques publiques suivantes : Plans de Prévention Déchets, Plans Climats Energie Territoire, Ger-plan<sup>1</sup> Plan de gestion des espaces ruraux et périurbains, Agenda 21, Trame verte, Espaces Naturels Sensibles, Chartes de Parcs naturels régionaux, etc.

Le fil conducteur de ces travaux est la mise en œuvre locale par les associations et les collectivités de la politique concertée d'éducation à l'environnement en Alsace. Ainsi, pour les seuls CINE, ce ne sont pas moins de 350 communes touchées annuellement en Alsace par des actions d'éducation à la nature et à l'environnement (source Tableau de bord Ariena).

### Un programme expérimental autour de l'alimentation : un carrefour d'initiatives publiques et associatives

En 2013, en partenariat avec le Conseil Général du Bas-Rhin et le Smictom d'Alsace centrale, l'Ariena, la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale et SINE ont initié un travail expérimental d'accompagnement de plusieurs collèges en vue de la réduction du gaspillage alimentaire et de la sensibilisation des élèves à une alimentation saine. Cette thématique fait l'objet d'un travail important de mutualisation et de transfert de compétences au sein du réseau Ariena. Adossées à plusieurs champs d'interventions publiques du département du Bas-Rhin (Directions des Collèges et de l'Education, de l'Environnement, des Déchets) et à des transversalités thématiques naturelles (éducation, environnement, santé, agriculture, etc.), les associations d'éducation à l'environnement jouent pleinement leur rôle de fédérateur des initiatives publiques et privées.

## 2.3. Elargir l'horizon avec tous les contributeurs de l'éducation à la nature et à l'environnement

### Un travail prospectif de l'Ariena

Dans le cadre des travaux de sa Commission Prospective, l'Ariena entretient et développe des relations privilégiées avec des partenaires très variés sur le champ de l'éducation à la nature et à l'environnement. Ils ne sont pas membres de son réseau mais contribuent ou souhaitent contribuer à l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace.

Il en est ainsi des services éducatifs des grandes collectivités (agglomérations, etc.) qui développent des actions d'éducation à la nature et à l'environnement de terrain avec des moyens humains et pédagogiques dédiés (animateurs, lieux d'accueil, outils, etc.). Ces structures sont portées par des collectivités dont l'action dépasse l'échelle locale. Ou encore des organes représentatifs d'"autres acteurs" (établissements publics, fondations, entreprises, associations hors champ de l'environnement, etc.) qui n'ont pas pour vocation première l'éducation à la nature et à l'environnement, mais peuvent y contribuer.

### Des rapprochements éducatifs avec les représentations socio-économiques

Afin de prolonger et d'approfondir les relations déjà engagées depuis 2004 avec le secteur économique, la coopération développée en 2012 avec ses organes de représentation a été poursuivie en 2013. Il s'agit de mieux faire connaître la spécificité de l'engagement associatif du réseau Ariena et de définir les partenariats possibles sur des enjeux d'intérêt général.

L'Ariena participe au groupe "Développement durable" animé par la CCI<sup>2</sup> de la Région Alsace.

Des contributions de l'Ariena ont également alimenté les travaux menés par l'association Idée Alsace :

- Témoignage sur le mécénat pour l'éducation à l'environnement à des entreprises membres d'Idée Alsace,
- Participation au jury des "Trophées Idée Alsace",
- Contribution aux réflexions préalables à l'organisation du 3<sup>e</sup> "forum DD".

## 2.4. Participer aux dispositifs nationaux et transfrontalier

### Au contact des autres réseaux associatifs territoriaux

Les réseaux associatifs territoriaux et le Réseau Ecole et Nature (REN) participent avec l'Ariena à différents travaux nationaux de consolidation des projets d'éducation à l'environnement : Assises de l'éducation à l'environnement, réunions de directeurs de réseaux associatifs territoriaux (Graine), formations, etc.

Les chantiers abordés sont la pédagogie et le soutien au métier d'animateur nature-environnement, la formation et les ressources pédagogiques, les partenariats publics et privés, l'évaluation et la mise en place de tableaux de bords de l'éducation à l'environnement, la gestion financière, etc. L'Ariena a par ailleurs accueilli des administrateurs et salariés du réseau associatif d'Île de France (Graine) dans

le but de croiser et analyser les fonctionnements et projets respectifs.



## Par une pratique vivante de la coopération transfrontalière

### Interreg IV B19 "Une nature, deux langues, un réseau"



Le projet franco-allemand "Une nature, deux langues, un réseau" est arrivé à son terme en juillet 2013.

Depuis 2010, les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- formation d'animateurs transfrontaliers,
- création et animation de projets scolaires transfrontaliers,
- création de ressources pédagogiques franco-allemandes,
- communication et représentation pour faire connaître les acteurs et les actions de ce réseau transfrontalier en création.

Cette action de coopération transfrontalière a ainsi permis :  
- d'apporter des connaissances et des compétences importantes notamment dans le domaine de l'interculturel, des méthodes pédagogiques, des systèmes scolaires, de l'apprentissage des langues. Ces compétences sont indispensables à la coopération transfrontalière et à l'accueil de publics multiculturels ;  
- de permettre à chacun d'améliorer sa capacité d'adaptation à des situations et à des publics inconnus ainsi qu'à d'autres cultures.

Par ailleurs, l'évaluation du projet a révélé que le montage des projets de coopération reste très difficile et lourd à gérer pour les petites associations qui manquent de moyens (techniques, financiers, humains...) pour porter ces projets

à elles-seules. La poursuite des partenariats franco-allemands est tributaire d'un accompagnement fort par une structure compétente dans le montage et la coordination de projets d'envergure transfrontalière voir européenne.

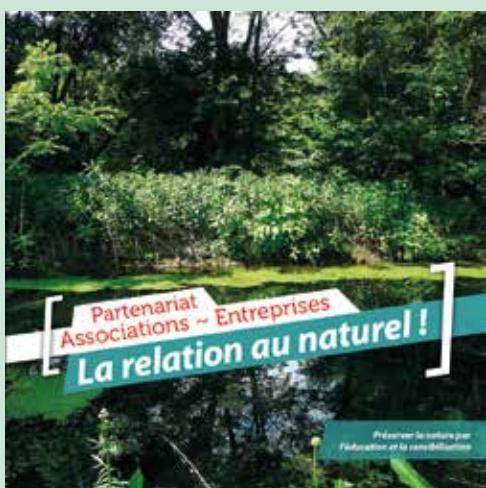
Il a été en outre particulièrement mis en exergue la nécessité de poursuivre le développement et la mise à disposition de formations, ressources et dispositifs pédagogiques dans le domaine de l'éducation à l'environnement, d'une part pour consolider les compétences des partenaires du projet et d'autre part pour rallier de nouveaux partenaires. Ainsi, à partir de son rôle et de son expérience d'animation régionale, l'Ariena poursuit aujourd'hui son action transfrontalière et travaille à la coordination d'un véritable pôle de compétence et de ressources en éducation à l'environnement régionale et transfrontalière.

### Interreg IV C12 "Restauration de milieux humides rhénans – Cistude sans frontières"

"A dos de Cistude" est un outil pédagogique qui incite les classes à s'intéresser aux zones humides et à leur préservation, réalisé en trois exemplaires (deux français et un allemand) par l'Ariena, en collaboration avec le Conseil Général du Bas-Rhin, la Petite Camargue Alsacienne et la Maison de la nature du Delta de la Sauer, le Rectorat, le Kreisverwaltung Germersheim et le Realschuleplus Wörth Kreis Germersheim. Ont également été réalisés en 2013 des panneaux d'informations sur les zones humides et sur le programme de réintroduction de la Cistude d'Europe en Alsace



## Associations – Entreprises : la relation au naturel !



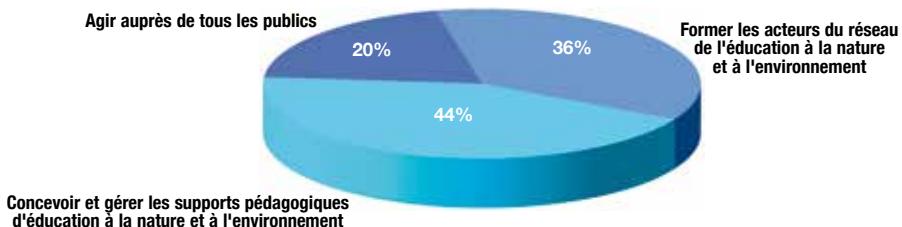
Parce qu'elles agissent sur les mêmes territoires, dans les mêmes bassins de vie ou parce qu'elles font face à des enjeux communs, un nombre croissant d'entreprises et d'associations aspirent naturellement à se rencontrer, à mieux se connaître, à créer des projets communs.

Reconnus d'utilité publique, l'Ariena et son réseau accompagnent depuis plusieurs années quelques entreprises vers des projets d'intérêt général en faveur de la nature et de l'environnement. En 2013, un guide sur le partenariat entre associations d'éducation à l'environnement et entreprises propose à de nouvelles entreprises de s'engager et d'agir concrètement en faveur des territoires naturels d'Alsace.

Construire une relation naturelle et viable avec leur territoire, tel est l'objectif que peuvent se donner les entreprises alsaciennes en élaborant un mécénat avec les associations du réseau Ariena.

### 3. Favoriser la professionnalisation et l'ouverture à tous les publics

**Répartition des actions favorisant la professionnalisation et l'ouverture à tous les publics en 2013**  
(selon le temps de travail - 6,13 ETP)



Les associations du réseau Ariena ont vocation à éduquer tous les publics. Cette ouverture requiert des compétences spécifiques et des pratiques professionnelles adaptées, garanties par l'Ariena à travers des formations qualifiantes et une offre de formation continue renouvelée chaque année. En outre, les animateurs professionnels peuvent s'appuyer sur les nombreux supports pédagogiques développés et mutualisés au sein du réseau Ariena.

#### 3.1. Agir auprès de tous les publics

##### Les jeunes

L'Ariena développe différents dispositifs pour accompagner dans la durée des projets d'éducation à la nature et à l'environnement dans les établissements scolaires. "Protéger l'Environnement J'adhère", le plus ancien, a permis en 2013 à 111 classes alsaciennes de développer un projet pédagogique autour de la nature ou l'environnement avec l'appui d'un animateur nature.

##### Les adultes



##### En entreprise et en collectivité

L'Ariena mène depuis 2004 une action régionale afin de développer le partenariat avec les entreprises et les collectivités, dans des projets d'intérêt général permettant entre autres de sensibiliser leurs forces vives. Parmi ces partenaires, on peut citer la Lyonnaise des Eaux Grand Est, qui soutient les actions du réseau sur plusieurs années et dont des salariés ont été sensibilisés par le Moulin en 2013 sur une journée "Jardin", ou encore le Château du Haut-Koenigsbourg, inscrit dans une démarche d'Agenda 21, et dont le partenariat s'est conclu en 2013 par une journée "Eau" animée par la CCA<sup>1</sup> et un suivi naturaliste mené par la LPO-Alsace.

##### Les enseignants



Organisés avec le CDDP<sup>2</sup> du Haut-Rhin, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et le Conseil Général du Haut-Rhin, les "Mercredis du patrimoine" sont des journées pédagogiques conduite par l'Ariena à l'attention des enseignants du Haut-Rhin. Quatre sorties ont permis en 2013 à 42 participants de s'initier à des sujets environnementaux très variés : la vie en hiver, l'alimentation, le milieu de la Thur, et les "auxiliaires" du jardin.

##### Les acteurs socio-culturels

Pour ces partenaires proches qui développent eux-mêmes des actions éducatives, l'Ariena propose depuis plusieurs années diverses actions pédagogiques spécifiques :

- des interventions et l'accompagnement de VAE sur des formations qualifiantes aux métiers de l'animation (BPJEPS LTP<sup>3</sup> et BAPAAT<sup>4</sup> organisés par l'UFCV<sup>5</sup> et les CEMEA<sup>6</sup>),
- la contribution à la formation d'acteurs des loisirs (centre socio-culturels, périscolaires, etc.) à l'élaboration d'un projet pédagogique (groupe piloté par la DDJS68<sup>7</sup>) et sur des sujets environnementaux (formation des salariés de La Passerelle à l'animation sur le thème de la forêt en 2013),
- l'animation du dispositif "Eco-responsable à loisirs", avec la DDCS<sup>8</sup> et le soutien de la Lyonnaise des Eaux Grand Est, qui a permis en 2013 à 13 accueils de loisirs d'être accompagnés par un animateur nature dans la mise en place d'une démarche éco-responsable en leur sein.

## 3.2. Former les acteurs du réseau de l'ENE

### 20 ans de formation professionnelle qualifiante à l'Ariena !

#### Animateur nature : un métier aux multiples facettes

L'Etat propose des filières de formation qualifiante aux métiers de l'animation rattachées à trois Ministères différents :

- Agriculture, avec le BTS GPN (gestion et protection de la nature) né dans les années 70,
  - Education Nationale, avec le DUT animation sociale et socio-culturelle,
  - Jeunesse et Sports, dans laquelle l'Ariena s'est inscrite, en proposant à partir de 1992/93 une formation BEATEP<sup>9</sup>.
- Dans cette filière, d'autres formations existent (voir tableau ci-dessous), auxquelles l'Ariena contribue :
- l'Ariena a coordonné et animé pendant 2 ans une formation BAPAAT, et contribue actuellement à l'organisation inter-associative régionale (UFCV<sup>5</sup>/CEMEA<sup>6</sup>) de cette formation,
  - l'Ariena co-organise avec l'UFCV<sup>5</sup> depuis novembre 2012 une formation menant au diplôme DEJEPS "animation socio-éducative ou culturelle", qui accueille 14 stagiaires pour sa toute première promotion, en cours jusqu'en septembre 2014.

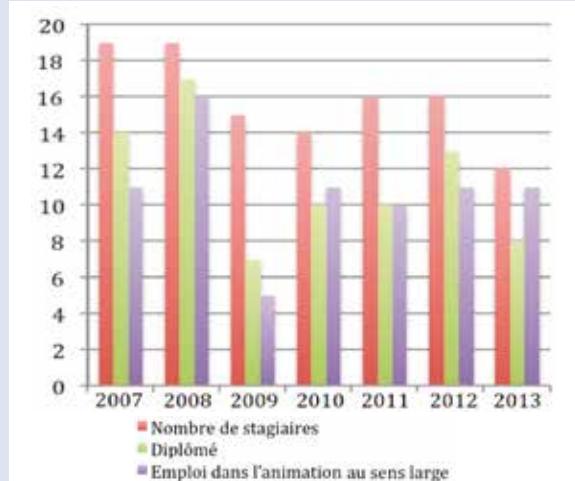
Association, collectivité, établissement...	Niveau	Diplômes Jeunesse et Sports
Direction de structure	II Bac+3 à Bac+4	<b>DESJEPs</b> (Diplôme d'Etat supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)
Coordonnateur responsable de secteur ou de structure. Il met en place des actions de formation.	III Bac+2	<b>DEJEPs</b> (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)
Animateur, éducateur, spécialiste d'une discipline socioculturelle.	IV BAC	<b>BPEPS</b> (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)
Assistant animateur d'activités de loisirs, sous la responsabilité d'un niveau IV.	V CAP / BEP	<b>BAPAAT</b> (Brevet d'Aptitude Professionnel d'AssistantAnimateur Technicien)

La formation BPJEPS menée par l'Ariena prépare au métier d'"animateur nature environnement", cœur de l'action du réseau Ariena. Ce métier est celui d'un professionnel capable de transmettre des valeurs compatibles avec une prise en compte de notre environnement au sens large (social, économique, naturel, patrimonial) pour une responsabilisation des citoyens face à l'avenir de notre planète et de notre environnement proche. Ces professionnels de terrain conçoivent, organisent et animent des projets d'éducation à l'environnement avec tout type de publics et sur des thématiques très diversifiées. De bonnes connaissances scientifiques et pédagogiques leur sont nécessaires mais aussi une maturité d'esprit et une capacité à initier des démarches participatives et éducatives avec tous publics.

#### Des professionnels qui s'investissent dans le réseau Ariena

De 1992 à 2013, 18 promotions du BPJEPS se sont succédées à l'Ariena, soit au total près de 300 personnes formées, dont environ 2/3 des effectifs ont obtenu leur diplôme à l'issue de la formation (voir graphique ci-contre depuis 2007), ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne régionale sur ce type de diplôme.

Ces diplômés constituent un vivier important pour le réseau Ariena : sur les 126 animateurs nature actuellement employés par le réseau Ariena, un tiers est passé par la formation BEATEP/ BPJEPS de l'Ariena. Au total, tous postes confondus, 48 personnes issues de cette formation sont aujourd'hui salariées dans le réseau Ariena. La plupart sont animateurs nature, mais on trouve également quelques directeurs, coordinateurs ou responsables pédagogiques, et un chargé de communication.



#### Une évolution des profils et des contenus de la formation

Largement soutenue par la Région Alsace, cette formation, a vu le profil de ses stagiaires évoluer au fil des années. Dans les années 1990, beaucoup de stagiaires étaient déjà engagés dans le milieu de l'éducation à l'environnement (animateurs, naturalistes, etc.) lors de leur entrée en formation. Ils venaient compléter et valider leur pratique de terrain par une formation à l'animation et un diplôme professionnel. Progressivement, le public en formation s'est diversifié et de nombreux stagiaires sont aujourd'hui en reconversion professionnelle, après avoir exercé dans des secteurs éloignés de l'éducation à la nature et à l'environnement (commerce, industrie, culture, etc.).

La formation a donc dû renforcer ses apports naturalistes pour s'adapter au nouveau profil des stagiaires, moins naturalistes et pour certains novices en termes d'animation. La création au niveau national d'une spécialité EEDD<sup>10</sup> pour ce diplôme, à laquelle l'Ariena a contribué, a favorisé cette évolution des contenus. Ils ont été recentrés autour des connaissances naturalistes et environnementales, tout en poursuivant les partenariats engagés avec le secteur socio-culturel, qui ouvre des perspectives pédagogiques intéressantes.

La promotion 2013, en alternance sur 1 an, se composait de 13 stagiaires âgés de 21 à 50 ans. Une nouvelle session, ouverte à l'apprentissage, a démarré en décembre 2013 avec 17 stagiaires et se déroulera en alternance sur 15 mois pour se finir en avril 2015.

## Une formation continue pour les professionnels du réseau

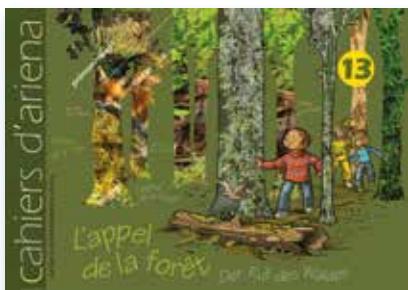
L'Ariena propose régulièrement des formations aux salariés de ses associations membres, afin de leur permettre d'actualiser, renforcer et diversifier leurs compétences professionnelles sur de nombreux sujets d'éducation à la nature et à l'environnement. En 2013, l'offre de formation proposée leur a notamment permis de :

- mieux s'approprier les outils pédagogiques régionaux (ex. : exposition "nappe phréatique"),

- renforcer leurs compétences naturalistes (ex. : batraciens, chiroptères),
- appréhender des sujets relatifs à l'environnement (ex. : fabrication de savons bio "maison", connaissance du cycle de vie d'un produit) et des techniques utiles en animation extérieure (aménagement d'un abri pour sortir par tous les temps),
- aborder l'accompagnement de démarches de développement durable.

### 3.3. Concevoir et diffuser les supports pédagogiques

#### Cahier d'Ariena n°13 – "L'appel de la forêt"

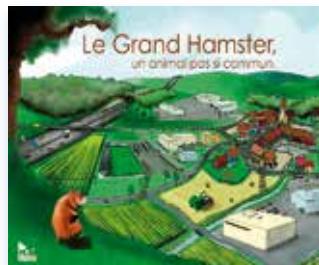


Le cahier d'Ariena n°13 développe le thème des forêts en Alsace en abordant la question de la gestion durable d'un milieu naturel. Imprimé en 75 000 exemplaires, ce cahier a été distribué à l'ensemble des classes de CM1-CM2 d'Alsace à la rentrée scolaire 2013. Le cahier et son "guide enseignant" sont consultables en version numérique sur [www.ariena.org/cahier13](http://www.ariena.org/cahier13). Très interactifs, ces outils en ligne comportent des fonctionnalités inédites, rendues possibles par le format numérique (nombreux extraits sonores, vidéos, photos et liens vers des ressources complémentaires).

#### Développement et diffusion régionale d'outils pédagogiques variés

Parmi les supports pédagogiques édités en 2013 par l'Ariena avec et pour son réseau, on peut noter :

- la réalisation dans le cadre du projet pluriannuel pour la sauvegarde du Grand Hamster, en partenariat avec la DREAL-Alsace, le Gepma, le Rectorat et l'ONCFS, d'un outil pédagogique sur le Grand Hamster visant à sensibiliser les jeunes à la préservation de la biodiversité via le Grand Hamster, espèce parapluie et emblématique en Alsace.



- La mise à jour et transformation de l'outil "biotope pédagogique", créé il y a quelques années par le réseau Ariena et fortement demandé par les animateurs nature. L'outil actualisé propose une aide technique à la réalisation de certains biotopes (mur de pierre, mare, tas de bois, verger, jardin, compost, prairie, nichoirs et hôtels à insectes) en faisant notamment du lien avec les ressources locales et avec les programmes scolaires.

- La duplication et la diffusion de l'outil puzzle "le yaourt à la poire" en 12 exemplaires par l'Ariena et la Maison de la nature du Sundgau, en lien avec les travaux du groupe "alimentation" du réseau Ariena et avec l'itinérance de l'exposition "consom'attitude" en Alsace, l'une des malles lui étant destinée. Cet outil permet entre autres d'appréhender la notion de l'origine d'un produit alimentaire.

Ces outils viennent compléter les nombreuses références recensées et centralisées par l'Ariena dans sa pédagogie. Outre ses propres ressources pédagogiques, l'Ariena poursuit la mutualisation des outils et ouvrages pédagogiques du réseau via son Centre de Ressources en Ligne, qui référence depuis 2013 les ouvrages de l'OCCE67, en plus de ceux de l'Ariena, de la Maison de la Nature du Ried, et du Moulin de Lutterbach.

#### Assurer l'itinérance de l'exposition thématique "la nappe phréatique du Rhin supérieur"



Didactique, illustrée, interactive, cette exposition itinérante permet à un large public de comprendre le fonctionnement de la nappe phréatique et l'importance de préserver cette ressource naturelle, tout en identifiant des moyens d'action à la portée de chacun. L'Ariena est responsable de l'itinérance de l'exposition et de la coordination pédagogique des animations qui l'accompagnent. En 2013, grâce au soutien de la Région Alsace et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, l'exposition a été présentée aux publics de la ville de Schiltigheim, de la Communauté de Commune du Pays de Sainte Odile (Obernai), de la ville et Communauté d'agglomérations de Colmar, de la Communauté de Communes du Pays de Rouffach et de la ville de Guémar, ainsi que sur le forum "Aqua' territorial" à Mulhouse. Depuis le début de son itinérance, près de 6000 personnes ont participé aux visites, dont une part importante d'élus et agents, cibles initiales de l'exposition. L'année 2013 a également permis de réaliser de nombreuses visites pour des jeunes en formation agricole (à Rouffach et Obernai), publics stratégiques et particulièrement intéressés par le sujet.

## Etat des lieux de l'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace

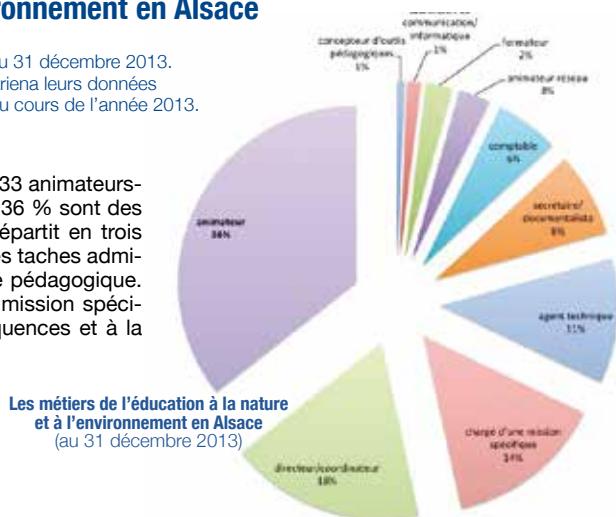
Les données de cette page présentent le réseau Ariena et ses actions réalisées au 31 décembre 2013. Elles proviennent d'une quarantaine de structures membres qui ont transmis à l'Ariena leurs données concernant les salariés qu'elles emploient et les publics qu'elles ont sensibilisés au cours de l'année 2013.

## Les emplois, les métiers

**Les emplois, les métiers**  
Au 31 décembre 2013, le réseau ArienA comptait 270 salariés dont 133 animateurs-trices. Sur les 234/168 ETP<sup>1</sup>/ETP EE que représentent ces emplois, 36 % sont des animateurs-trices. Le temps de travail des salariés du réseau se répartit en trois tâches principales : on estime que 36 % du temps est consacré à des tâches administratives, 24% à des tâches techniques et 40 % à du face-à-face pédagogique. A noter que certains métiers ou fonctions (direction, chargé d'une mission spécifique...) participent ou contribuent pour partie à l'animation de séquences et à la conception d'outils pédagogiques.

72 % des emplois du réseau Ariena sont des contrats en CDI.

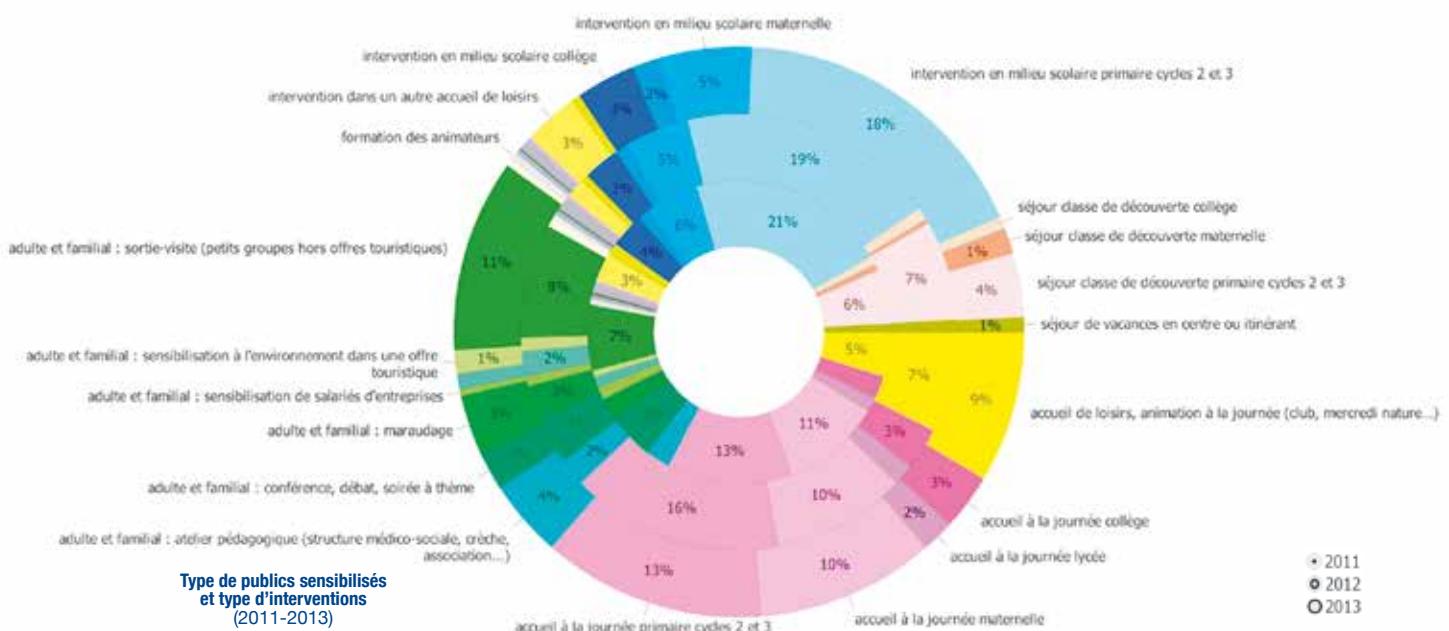
L'ancienneté moyenne des salariés du réseau Arienra, toutes fonctions confondues, est de 6,8 années.



## Les publics

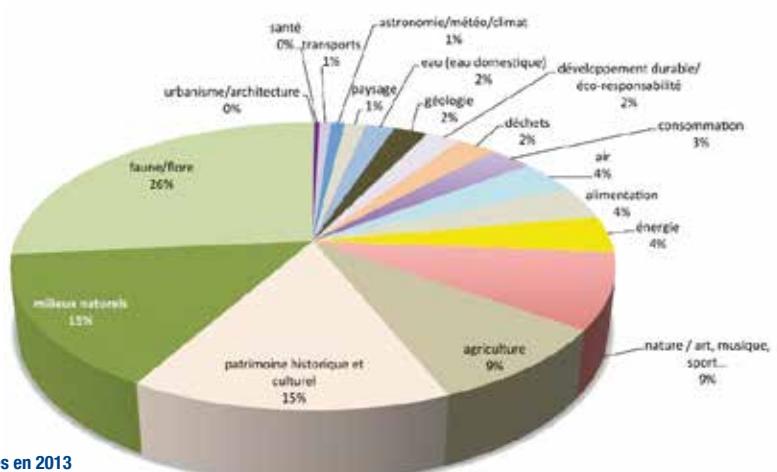
En 2013, environ 152 000 personnes ont été sensibilisées par le réseau Ariena à l'école, dans le cadre de leurs loisirs ou sur leur lieu de travail pour un volume de 195 000 journées participants<sup>2</sup>.

La part des interventions réalisées auprès des publics scolaires du primaire, sur le terrain ou à l'école, reste majoritaire en 2013 (18 % et 13 %) même si elle a baissé par rapport aux années précédentes. L'accueil à la journée des autres publics scolaires et des structures de loisirs est stable. A noter que la part des sorties-visites et des ateliers pédagogiques destinés à un public adulte et familial progresse nettement.



## Les thématiques et enjeux environnementaux

**Les thématiques et enjeux environnementaux**  
En 2013, la plupart des actions de sensibilisation ont concerné des thématiques en lien avec les milieux naturels, la faune et la flore (41 %). L'alimentation est une thématique qui progresse, ainsi que les thématiques qui associent la nature à d'autres disciplines (art, musique, sport...).



## Les membres de l'Ariena au 1<sup>er</sup> avril 2014

Membres de droit	I. Membres actifs
<b>Conseil régional d'Alsace</b> <b>Conseil général du Bas-Rhin</b> <b>Conseil général du Haut-Rhin</b> <b>Conseil économique, social et environnemental d'Alsace (CÉSER)</b> <b>Alsace nature</b> <b>PNR des Vosges du Nord (Maison de l'eau et de la rivière)</b> <b>PNR des Ballons des Vosges</b>	<b>Alter Alsace énergies</b> <b>APPA Alsace</b> <b>ASEPAM</b> <b>Association nature Alsace bossue</b> <b>Atouts Hautes-Vosges</b> <b>GEPMA</b> <b>Jeunesse heureuse</b> <b>La Grange aux paysages</b> <b>Le Luppachhoff - La clé des champs</b> <b>Le Moulin</b> <b>Les Amis du moulin et de l'environnement</b> <b>Les Piverts</b> <b>LPO</b> <b>Maison de la géologie</b> <b>Maison de la nature Bruche Piémont</b> <b>Maison de la nature du delta de la Sauer</b> <b>Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale</b> <b>Maison de la nature du Sundgau</b> <b>Mouvement de l'agriculture bio-dynamique</b> <b>Naturhéra</b> <b>Observatoire de la nature</b> <b>Petite Camargue alsacienne</b> <b>Saumon Rhin</b> <b>Strasbourg initiation nature environnement</b> <b>Société d'histoire naturelle et d'ethnographie de Colmar</b> <b>Vie et vacances : les Genévriers</b>
Membres invités permanents	
<b>Rectorat de Strasbourg</b> <b>DREAL Alsace</b>	
	<b>II. Membres associés</b>
	<b>AGF (CINAÉ Rhinau)</b> <b>Alsace qualité environnement</b> <b>Association Campus</b> <b>CADR 67</b> <b>CAKCIS</b> <b>Chambre de consommation d'Alsace</b> <b>Club vosgien</b> <b>Comité régional d'Alsace de canoë kayak</b> <b>Conservatoire des sites alsaciens</b> <b>Ecomusée d'Alsace</b> <b>Europe &amp; environnement</b> <b>Ferme éducative de la Ganzau</b> <b>GORNA</b> <b>Institut Eco-conseil</b> <b>La Vie en vert - Ethic étapes</b> <b>Musée zoologique de Strasbourg</b> <b>OCCE 67</b> <b>OCCE 68</b> <b>Parc zoologique et botanique de Mulhouse</b> <b>PEP Alsace</b> <b>Via la ferme</b> <b>Vivaarium du moulin</b>
Membres d'honneur	
	<b>Philippe Richert</b> <b>Maurice Wintz</b>

**Ariena**  
 Association régionale pour l'initiation  
 à l'environnement et à la nature en Alsace

6 route de Bergheim - 67600 Sélestat  
 tél. : 03 88 58 38 48 - fax : 03 88 58 38 41  
 site : [www.ariena.org](http://www.ariena.org)